

TEKNIKA HBA

170, rue Deveault, bureau 101
Gatineau (Québec) J8Z 1S6
www.teknika-hba.com

tel. : 819 777-0332
téléc. : 819 777-5454

Le 20 mai 2008

Ville de Gatineau
PLANIFICATION STRATÉGIQUE
C.P. 1970, succ. Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Y9

OBJET : PRÉSENTATION D'UN MÉMOIRE

Madame, Monsieur,

Faisant suite à l'élaboration d'un Projet de politique environnementale pour la Ville de Gatineau, nous désirons vous soumettre un mémoire.

J'occupe le poste de coordonnatrice en aménagement urbain pour la firme Teknika HBA dans la région de l'Outaouais et, il m'arrive fréquemment de constater des divergences entre les objectifs de développement durables, qui me tiennent particulièrement à cœur, et que je tente d'intégrer dans la planification de tous projets d'aménagement. Je suis également impliquée dans la planification LEED de la future caserne de pompiers à titre d'architecte paysagiste responsable de l'aménagement du site, ainsi que des projets tels le réaménagement de la plage du Lac Beauchamp à Gatineau et, la mise en valeur et l'entretien des sites du Collège de l'Outaouais, à titre de chargée de projets. Notez que je travaille présentement sur la mise en valeur et le plan de gestion de la forêt Boucher, dans le secteur Aylmer de la ville de Gatineau, qui sera développé selon des objectifs de développement durables, tel qu'élaboré par Teknika HBA.

Dans cette optique, nous sommes intéressés de vous présenter quelques réflexions sur la Politique environnementale et, serions également disponibles pour les présenter dans le cadre des audiences publiques prévues le 28 mai prochain; que se soit le jour ou le soir. Nous vous remercions à l'avance de l'intérêt porté au document ci-joint en annexe, et vous prions de recevoir nos sentiments les plus distingués.

Roxanne Asselin, AAPQ., OALA., CSLA.
Coordonnatrice en aménagement urbain



Asbestos

Bellevue

Champlainville

Gatineau

Gatineau

Joliette

Manitoba

Québec

Saint-Hyacinthe

Saint-Jean-sur-Richelieu

Shedden

West-Trail

Yamaska

Victoriaville





MÉMOIRE
POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE
VILLE DE GATINEAU

Présenté par : **Agence d'urbanisme de l'Outaouais**
Membre de Teknika HBA

Date : 20 mai 2008

Description de la firme :

Teknika HBA est une firme d'experts-conseils pluridisciplinaire oeuvrant dans les domaines de l'ingénierie, l'environnement et le développement durable, les sols et les matériaux, l'urbanisme et l'architecture de paysage principalement.

Nos mandats actuels, dans la région de l'Outaouais, nous permettent de mettre à contribution notre expertise en développement durable dans la planification de projets LEED, tant au niveau municipal que privé, que nous constatons à l'encontre de la réglementation en vigueur dans certains cas.

À cet effet, notre mémoire porte particulièrement sur des exemples d'amélioration au niveau de la réglementation municipale ainsi que la politique régissant l'entretien des espaces publics, en fonction d'atteindre des objectifs visés par des critères de développement et d'aménagement durable.

1. Entretien des espaces publics

L'entretien écologique suggère des pratiques de coupes des surfaces gazonnées à 100 mm minimum de hauteur, lorsque la tonte de ces surfaces est nécessaire. De plus, un plan d'entretien intégrant la conservation totale de toutes surfaces végétalisées en pente, contribue à contrer les problèmes d'érosion observés, favorisant la biodiversité faunique et floristique, ainsi qu'une réduction du coût d'entretien pour la ville, donc de la part des citoyens. Des surfaces ensemencées et non tondues absorbent une grande quantité d'eau lors des pluies, et nécessite aucun arrosage de la part de la ville; objectif recherché en aménagement durable. La municipalité ainsi que l'ensemble des citoyens gagneraient à avoir enfin des espaces Verts.

Objectif rencontré : eau 1, 5, 8, sol 3, objectifs généraux 1.

2. Drainage naturel des surfaces

Les systèmes d'infiltration d'eaux naturelles tels que des étangs artificiels, des fossés de filtration végétale et des rigoles de biofiltration pour traiter les systèmes d'eaux pluviales du site devraient être intégrés à tout développement, afin de réduire les coûts de réalisation et d'entretien par la suite. Les phénomènes naturels d'évaporation de l'eau et d'infiltration de celle-ci dans le sol, représentent sans contredit des objectifs d'aménagement durable faciles à atteindre. Ces étangs favorisent la biodiversité faunique et floristique et ils contribuent à la mise en valeur de tout développement.

Des bassins intégrant des îlots, des belvédères pour observation faunique, des passerelles piétonnières et cyclables, etc. ne représentent que quelques suggestions d'aménagement et de mise en valeur possible, dans le cadre de tout nouveau projet de lotissement. Des infrastructures telles des anneaux de glace peuvent y être aménagés et contribuer à promouvoir l'activité physique des citoyens. Afin de permettre ce type d'aménagements, la réglementation sur les bordures de béton par exemple, doit être assouplie afin de permettre l'écoulement naturel de l'eau vers les espaces verts.

Objectifs rencontrés : eau 1, 6, 8, sol 7, qualité de vie 3, objectifs généraux 3.

3. Programme de remplacement des arbres coupés

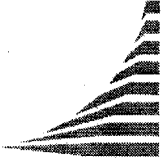
Des mesures de compensation visant le reboisement d'espaces publics, en compensation de la coupe des arbres nécessaires à la réalisation des projets de lotissement, pourraient être mises en place par la municipalité. À cet effet, l'implication de tout développeur par rapport au développement durable serait redorée et l'ensemble des citoyens pourrait en bénéficier.

Objectifs rencontrés : biodiversité 2, 3 et 4.

4. Programme de plantation d'arbres

Afin d'assurer la survie des arbres plantés, l'arrosage de ceux-ci est essentielle lors de la période d'implantation s'échelonnant sur les trois premières années. Dans cet optique, il pourrait être pertinent d'utiliser les économies effectuées lors de l'entretien des espaces publics afin d'assurer l'arrosage des arbres nouvellement plantés, par le service d'entretien de la ville. Également, c'est l'eau de pluie naturelle qui s'est accumulée dans des bassins de rétention décrits précédemment, qui devrait être recyclée et utilisée pour l'arrosage de toutes plantations; objectif de développement durable également.

Objectifs rencontrés : biodiversité 6.



TEKNIKA HBA

5. Réduction de la vitesse et des surfaces asphaltées

Un élément tel la réduction de la vitesse dans les quartiers résidentiels et commerciaux, ainsi que l'implantation de zones commerciales dédiées à une accessibilité piétonnière priorisée, constitue des objectifs d'aménagement durables et nécessitent des planifications urbaines modifiées. Des aménagements de type Traffic calming et le rétrécissement des chaussées, l'élargissement des trottoirs et les aménagements permettant des terrasses par exemple, constituent que quelques méthodes pour y parvenir.

La réduction des surfaces asphaltées de trente pourcent par rapport à l'implantation traditionnelle des rues, constitue également un critère important de développement. Cette réduction permet de prévenir le phénomène des îlots thermiques urbains créé par l'absorption de la chaleur par les surfaces de stationnements, les cours d'école et toutes autres surfaces asphaltées peu ou aucunement protégées par des arbres. Les toitures de couleur pâles, vertes ou blanches ainsi que les matériaux alternatifs à l'asphalte devraient être priorités dans les aménagements.

Objectifs rencontrés : qualité de l'air 15.

À la lecture de la politique environnementale élaborée par la ville de Gatineau, les tâches accomplies paraissent gigantesques. Cependant, nous croyons que le défi le plus grand sera de sensibiliser les citoyens ainsi que les employés municipaux attirés à l'entretien, au changement de comportements nécessaires afin d'atteindre ces objectifs ainsi que, les planificateurs en ingénierie, architecture, urbanisme et développement durable par exemple, à encourager l'intégration de normes Vertes dans les devis et les règlements existants.

À cet effet, nous croyons que la formation de groupes de travail visant l'élaboration de moyens concrets dont, la révision systématique de la réglementation municipale ainsi que des normes relatives à la construction des rues et artères principales, constituent des moyens essentiels à intégrer au plan d'action, afin de soutenir cette politique et d'atteindre ses objectifs.

Les services de consultants tels la firme pluridisciplinaire Teknika HBA possède plusieurs connaissances en développement et aménagement durable et se porte disponible pour participer activement à ces groupes de travail.